

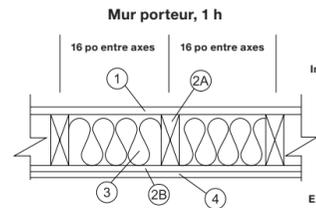
MURS INTÉRIEURS TESTÉS À 1 H ET À 2 H (ASTM-E119, ANSI/UL 263)

MURS EXTÉRIEURS TESTÉS À 1 H ET À 2 H (ASTM-E119, ANSI/UL 263)

FlamePRO^{MD}

BOIS TRAITÉ AVEC IGNIFUGEANT

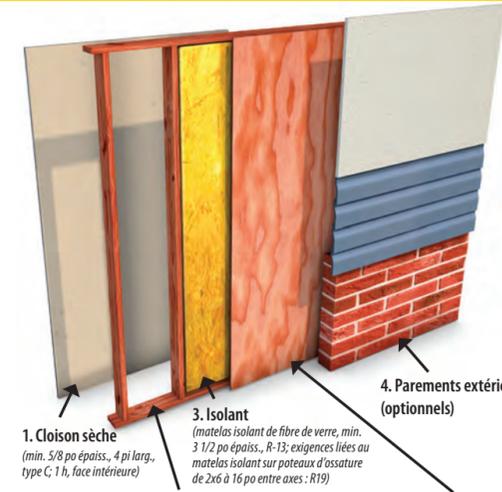
Mur intérieur testé à 1 h (60-02)



1. Cloison sèche (1 h, face intérieure)
- 2A. Bois d'œuvre FlamePRO
- 2B. Contreplaqué FlamePRO
3. Isolant
4. Parements extérieurs (optionnels)

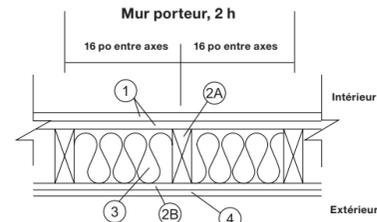
Charge max. testée :
100 % de la charge de calcul

Degrés de résistance au feu :
1 h, capacité portante calculée d'un (1) côté (à l'intérieur seul).
Pour obtenir les détails, consultez le rapport ESR 4244.



1. Cloison sèche (min. 5/8 po épais., 4 pi larg., type C; 1 h, face intérieure)
- 2A. Bois traité avec ignifugeant FlamePRO (min. 2x4, 16 po entre axes – indicateur de couleur facultatif facilitant l'identification)
- 2B. Contreplaqué traité avec ignifugeant FlamePRO (min. 15/32 po épais., – indicateur de couleur facultatif facilitant l'identification)
3. Isolant (matelas isolant de fibre de verre, min. 3 1/2 po épais., R-13; exigences liées au matelas isolant sur poteaux d'ossature de 2x6 à 16 po entre axes : R19)
4. Parements extérieurs (optionnels)

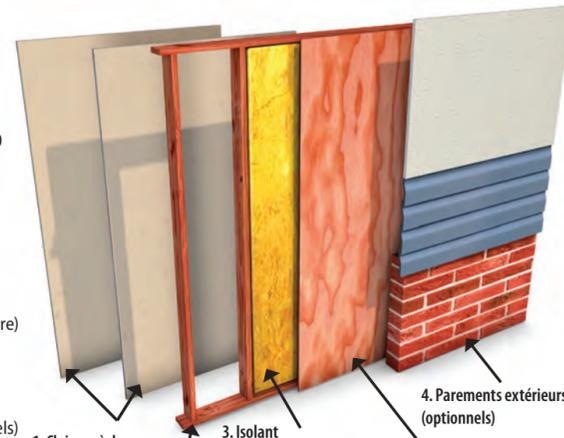
Mur intérieur testé à 2 h (120-01)



1. Cloison sèche (2 h, face intérieure)
- 2A. Bois d'œuvre FlamePRO
- 2B. Contreplaqué FlamePRO
3. Isolant
4. Parements extérieurs (optionnels)

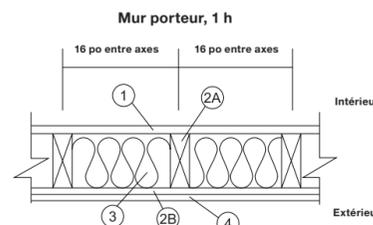
Charge max. testée :
100 % de la charge de calcul

Degrés de résistance au feu :
2 h, capacité portante calculée d'un (1) côté (à l'intérieur seul).
Pour obtenir les détails, consultez le rapport ESR 4244.



1. Cloison sèche (min. 5/8 po épais., 4 pi larg., type C; 2 h, face intérieure)
- 2A. Bois traité avec ignifugeant FlamePRO (min. 2x4, 16 po entre axes – indicateur de couleur facultatif facilitant l'identification)
- 2B. Contreplaqué traité avec ignifugeant FlamePRO (min. 15/32 po épais., – indicateur de couleur facultatif facilitant l'identification)
3. Isolant (matelas isolant de fibre de verre, min. 3 1/2 po épais., R-13; exigences liées au matelas isolant sur poteaux d'ossature de 2x6 à 16 po entre axes : R19)
4. Parements extérieurs (optionnels)

Mur extérieur testé à 1 h (60-01)



1. Cloison sèche (1 h, face intérieure)
- 2A. Bois d'œuvre FlamePRO
- 2B. Contreplaqué FlamePRO
3. Isolant
4. Parements extérieurs (requis) : parement de brique, plâtre au ciment (Stucco) de 3/4 po, bardage en fibrociment (1 h, de la face extérieure)

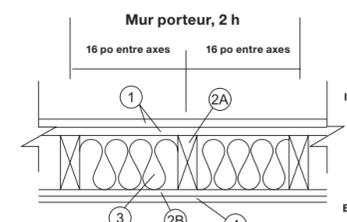
Charge max. testée :
100 % de la charge de calcul

Degrés de résistance au feu :
1 h, capacité portante calculée de l'intérieur et de l'extérieur.
Pour obtenir les détails, consultez le rapport ESR 4244.



1. Cloison sèche (min. 5/8 po épais., 4 pi larg., type C; 1 h, face intérieure)
- 2A. Bois traité avec ignifugeant FlamePRO (min. 2x4, 16 po entre axes – indicateur de couleur facultatif facilitant l'identification)
- 2B. Contreplaqué traité avec ignifugeant FlamePRO (min. 15/32 po épais., – indicateur de couleur facultatif facilitant l'identification)
3. Isolant (matelas isolant de fibre de verre, min. 3 1/2 po épais., R-13; exigences liées au matelas isolant sur poteaux d'ossature de 2x6 à 16 po entre axes : R19)
4. Parements extérieurs (requis) : parement de brique, plâtre au ciment (Stucco) de 3/4 po, bardage en fibrociment (1 h, de la face extérieure)

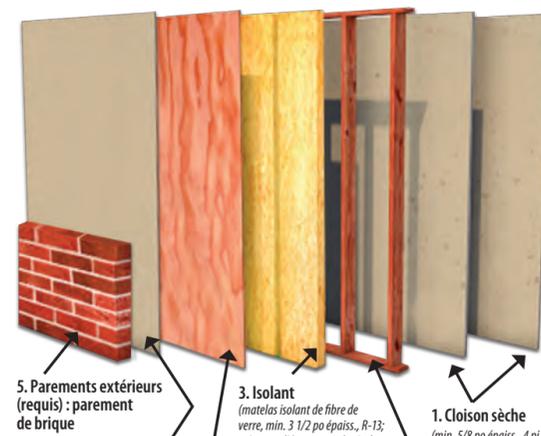
Mur extérieur testé à 2 h (120-02)



1. Cloison sèche (2 h, face intérieure)
- 2A. Bois d'œuvre FlamePRO
- 2B. Contreplaqué FlamePRO
3. Isolant
4. Parements extérieurs (requis) : parement de brique, plâtre au ciment (Stucco) de 3/4 po, bardage en fibrociment (1 h, de la face extérieure)

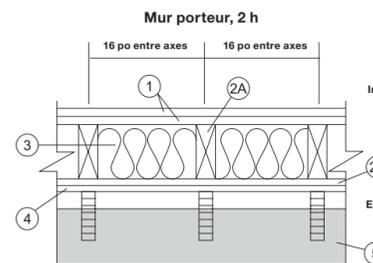
Charge max. testée :
100 % de la charge de calcul

Degrés de résistance au feu :
2 h, capacité portante calculée de l'intérieur et de l'extérieur.
Pour obtenir les détails, consultez le rapport ESR 4244.



1. Cloison sèche (min. 5/8 po épais., 4 pi larg., type C; 2 h, face intérieure)
- 2A. Bois traité avec ignifugeant FlamePRO (min. 2x4, 16 po entre axes – indicateur de couleur facultatif facilitant l'identification)
- 2B. Contreplaqué traité avec ignifugeant FlamePRO (min. 15/32 po épais., – indicateur de couleur facultatif facilitant l'identification)
3. Isolant (matelas isolant de fibre de verre, min. 3 1/2 po épais., R-13; exigences liées au matelas isolant sur poteaux d'ossature de 2x6 à 16 po entre axes : R19)
4. Cloison sèche (min. 5/8 po épais., 4 pi larg., type C; 2 h, face intérieure)
5. Parements extérieurs (requis) : parement de brique

Mur extérieur testé à 2 h (120-03)



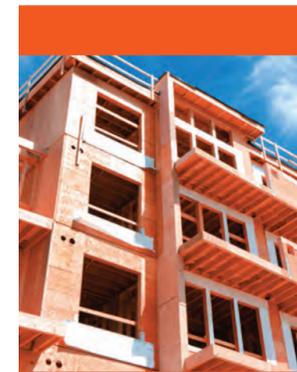
1. Cloison sèche (2 h, face intérieure)
- 2A. Bois d'œuvre FlamePRO
- 2B. Contreplaqué FlamePRO
3. Isolant
4. Cloison sèche (1 h, face extérieure)
5. Parements extérieurs (requis) : parement de brique

Charge max. testée :
100 % de la charge de calcul

Degrés de résistance au feu :
2 h, capacité portante.

FlamePRO^{MD}
BOIS TRAITÉ AVEC IGNIFUGEANT

Pour obtenir plus de renseignements, composez le 800 585-5161, ou visitez www.kopperspc.com



RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS

- Ne brûlez pas le bois traité avec ignifugeant. • Portez un masque antipoussière et des lunettes protectrices à coques pour couper ou poncer le bois. Portez des gants pour tout travail avec le bois. • Certains des produits chimiques du bois traité avec ignifugeant peuvent migrer du bois traité jusque dans le sol ou dans l'eau environnante. Ils peuvent aussi se déloger de la surface du bois traité au contact avec la peau. Lavez à fond toute partie dénudée de la peau qui a été exposée. • Après les travaux de construction, tous les débris de construction et toute la sciure de bois devraient être éliminés proprement. • Avant de porter de nouveau vos vêtements de travail, lavez-les séparément de toute lessive courante. • Le bois traité avec ignifugeant ne devrait pas être utilisé là où il risque d'être en contact direct ou indirect avec l'eau potable. • N'utilisez pas le bois traité dans des circonstances où il risquerait d'être incorporé accidentellement à des aliments, qu'ils soient destinés aux humains ou aux animaux, ou à des ruches. • N'utilisez pas comme paillis du bois traité avec ignifugeant. • Seul du bois traité avec ignifugeant qui est visiblement propre et exempt de résidus en surface devrait être utilisé. • Si le bois doit être utilisé dans une application intérieure et devient mouillé durant les travaux de construction, laissez-le sécher avant de le couvrir ou de l'installer dans un endroit clos. • Recommandations concernant l'élimination : Éliminez le bois traité avec ignifugeant dans des décharges contrôlées, ou faites-le brûler dans des chaudières ou des incinérateurs commerciaux ou industriels, en conformité avec les exigences des règlements municipaux, provinciaux et fédéraux. • Si vous désirez appliquer une peinture, une teinture, un hydrofuge transparent ou une autre finition sur votre bois traité avec ignifugeant, nous vous recommandons de suivre les directives du fabricant et de l'étiquette du produit de finition. Au préalable, pour vous assurer que le produit de finition choisi procurera le résultat escompté, nous recommandons de l'appliquer à l'essai sur une petite surface exposée du projet, avant de finir celui-ci en entier. • Les projets devraient être conçus et installés en conformité avec les ordonnances et les codes fédéraux, provinciaux et municipaux qui régissent la construction dans votre région, et, le cas échéant, en conformité avec les prescriptions de *National Design Specifications (NDS)* et du *Wood Handbook*. • Des moisissures peuvent se développer, et se développent effectivement, sur la surface de nombreux produits, y compris les éléments en bois traité avec ignifugeant et non traité, lorsque les surfaces sont exposées durant de longues périodes à des conditions d'humidité très élevées. Pour débarrasser la surface de bois traité de toute moisissure accumulée, laissez d'abord sécher le bois. Ordinairement, on utilise une solution d'eau et de savon doux pour débarrasser les surfaces des moisissures résiduelles. • Utilisez le bois traité avec ignifugeant de façon sécuritaire. Lisez toujours l'étiquette du produit et l'information portant sur celui-ci avant de l'utiliser.

Pour obtenir un devis complet, appelez Koppers Performance Chemicals, au numéro 800 585-5161. Le présent document n'est pas un document autonome; il doit être lu conjointement avec d'autres documents portant sur le bois traité avec ignifugeant de marque FlamePRO et les données d'essais connexes qui sont mentionnées dans ceux-ci. Par exemple, reportez-vous aux spécifications FlamePRO ainsi qu'à l'accord de garantie limitée de FlamePRO. Les seules garanties émises par Koppers Performance Chemicals sont celles exposées dans l'accord de garantie limitée (FlamePRO Limited Warranty Agreement).

Les produits de bois traités FlamePRO proviennent d'installations de traitement du bois de propriété et d'exploitation indépendantes. FlamePRO^{MD} est une marque déposée de Koppers Performance Chemicals Inc. © 6/2021

FlamePRO^{MD}

BOIS TRAITÉ AVEC IGNIFUGEANT

Le bois traité avec ignifugeant de marque FlamePRO^{MD} comprend le bois d’œuvre et le contreplaqué imprégnés sous pression de produits chimiques ignifugeants haute température (HT) de type A pour intérieur FlamePRO. Le système d’ignifugation de FlamePRO est une formulation performante éprouvée qui est basée sur la norme P50 de l’American Wood Protection Association pour les produits retardateurs de flamme. Le bois d’œuvre et le contreplaqué ignifugés FlamePRO satisfont aux exigences liées au produits de bois ignifugés qui sont énumérées dans les critères d’acceptation AC66 de l’International Code Council (ICC Acceptance Criteria) comme étant conformes aux codes de construction et de construction résidentielle internationaux International Residential Code (IRC) et International Building Codes (IBC).

Les produits de bois ignifugés FlamePRO sont conformes aux exigences des systèmes de catégorie d’utilisation AWPA UC-1 et UCFA, le procédé de traitement FlamePRO répond aux exigences de la norme T1 de l’AWPA, T1, et CSA 080.20, pour le bois d’oeuvre, et CSA 080.27, pour le contreplaqué.

Le bois ignifugé FlamePRO est disponible via un réseau d’installations de traitement du bois de propriété et d’exploitation indépendantes, autorisées sous licence par Koppers Performance Chemicals Inc. Une garantie limitée de 50 ans contre les défaillances structurales causées par la chaleur ou l’humidité est offerte à l’acheteur. Voir les détails dans la Garantie limitée de 50 ans de FlamePRO. Écrivez à *Koppers Performance Chemicals Inc., Attn: Consumer Affairs, 635 Hwy 74 S., Peachtree City, Georgia, États-Unis, 30269* ou visitez *www.kopperspc.com*.

Le bois traité avec ignifugeant de marque FlamePRO est spécifié ordinairement pour utilisation dans les endroits intérieurs non exposés aux intempéries ou au mouillage, et là où le code de la construction en vigueur permet l’utilisation de bois ou de bois ignifugé.

VALEURS CLÉS DU PRODUIT

- Testé indépendamment
- Hauteement efficace par rapport au coût
- Qualité surveillée par un organisme d’inspection indépendant
- Garantie limitée
- Traité sous pression (et non pas une peinture ou un enduit)
- Faible corrosivité du métal, des ferrures et des attaches
- Faible hygroscopicité
- Valeurs de dégagement de fumée peu élevées
- Faibles indices de propagation de la flamme
- Faible teneur en composés organiques volatils (COV) : certification « or » UL GREENGUARD GOLD
- Rapport IEE-ESR 4244
- Durabilité/résistance supérieure
- Essai prolongé de 30 min selon la norme ASTM E84
- Pour murs à degré de résistance de 1 et de 2 heures, selon la norme ASTM E119
- Indicateur de couleur facultatif pour identification au chantier

TENUE AU FEU

Tous les produits de bois ignifugés de marque FlamePRO ont été mis à l’essai par Underwriters Laboratories (UL) et ont obtenu auprès de cet organisme des indices de propagation de la flamme et de dégagement de fumée de 25 ou moins relativement aux caractéristiques de combustion de surface de la norme ASTM E84 sous épreuves de 30 minutes sans présenter de signes de combustion progressive appréciables. Par conséquent, le bois traité avec le procédé d’ignifugation FlamePRO est qualifié aux fins des classifications classe A, classe 1 et « FR-S » de UL, en ce qui a trait aux caractéristiques de combustion de surface.

CLASSIFIÉ UL Classifié UL avec cote FR-S pour valeurs de propagation de la flamme et de dégagement de fumée de 25 ou moins.

CERTIFICATION « OR » UL GREENGUARD (GOLD)

Le procédé d’ignifugation FlamePRO a subi des mises à l’essai rigoureuses et répond à des normes strictes en matière de faibles émissions de composés organiques volatils (COV). Les produits certifiés selon ces critères conviennent à l’utilisation dans les écoles, les bureaux et d’autres milieux sensibles.

RAPPORT ESR (EVALUATION SERVICE REPORT)

Les produits ignifugés FlamePRO, tels qu’ils sont décrits dans le rapport ESR-4244 d’ICC Evaluation Services, Inc., satisfont à toutes les exigences majeures des codes modèles de la construction.

HOMOLOGATION INCENDIE, SERVICE DES FORÊTS ET DE LA PROTECTION CONTRE LES INCENDIES DE LA CALIFORNIE

Les produits ignifugés FlamePRO sont homologués pour la tenue au feu par le Service des Forêts et de la Protection contre les incendies de la Californie (Department of Forestry and Fire Protection), qui a la responsabilité de procurer la protection contre les feux de broussailles et de forêts et la gestion des ressources forestières à l’échelle de plus de 31 millions d’acres de terres tombant sous la responsabilité étatique (State Responsibility Area) dans cet État.

HOMOLOGATION BSD SPECLINK Contenu du devis directeur qui vise les marchés de l’architecture, de l’ingénierie et de la construction.

APPLICATIONS

L’utilisation du bois traité avec ignifugeant de marque FlamePRO est permise ordinairement pour les applications intérieures au-dessus du niveau du sol, comme les suivantes : systèmes de toiture, montants, revêtements de sol, solives, lisses basses (lorsque non en contact direct avec le sol), calages et fourrures, etc. Il incombe au rédacteur de devis et/ou à l’utilisateur final d’examiner les données d’essais sur le bois traité avec ignifugeant de marque FlamePRO afin d’établir s’il est acceptable pour l’usage final prévu.*

Les applications types comprennent :

- Fermes de toit
- Chevrons
- Contreplaqué pour support de couverture
- Solives de planchers et de toits
- Mezzanines
- Lisses basses
- Marches
- Escaliers
- Montants
- Cloisons intérieures (non portantes)
- Revêtement de sol
- Plateformes
- Sous-planchers
- Murs séparatifs
- Poutres et pannes
- Calages et fourrure
- Platiformes
- Sous-planchers
- Estrades
- Bardages et lambris
- Éléments architecturaux
- Ouvrages de menuiserie et de boiserie
- Endos pour panneaux électriques
- Murs à degré de résistance de 1 h et de 2 h

* Lors de la conception de toute structure, il est de la responsabilité du professionnel de la conception de prendre en compte les facteurs environnementaux, de durée de charge et autres qui sont énoncés dans le National Design Specifications (NDS) et tous les autres codes, normes et autres documents de référence en matière de conception qui s’appliquent. La présente brochure doit être considérée comme un complément à ces documents à caractère obligatoire ou historique et non une référence qui vient les remplacer.

DURABILITÉ STRUCTURALE

La durabilité structurale du bois d’œuvre et du contreplaqué ignifugés de marque FlamePRO a été vérifiée par des ingénieurs certifiés en regard des plus versions les plus récentes et les plus strictes des normes de durabilité structurale de l’American Society for Testing and Materials (ASTM). Les produits de bois d’œuvre et de contreplaqué ignifugés de marque FlamePRO ont été mis à l’essai par des laboratoires accrédités indépendants suivant les normes industrielles ASTM D5564 et ASTM D5516 pour développer des facteurs de calcul de la résistance selon des conditions d’utilisation diverses.

Le National Design Specifications, Wood Handbook ainsi que d’autres publications ont mis en garde contre l’utilisation de tout produit de bois dans des milieux où la température dépasse les 150 °F (66 °C). Se fondant sur les données sur la résistance obtenues par des essais réalisés selon les protocoles de l’industrie dans un laboratoire indépendant accrédité, des ingénieurs ont établi les paramètres techniques et les ajustements de portée afin de modifier les valeurs de calcul pour le bois d’œuvre non traité et les portées nominales pour le contreplaqué. Ces valeurs de calcul s’appliquent à des températures allant jusqu’à 150 °F (66 °C) pour le bois d’œuvre (voir tableaux 1 et 2) et 170 °F (76 °C) pour le contreplaqué (voir tableau 3).

TABLEAU 1—FACTEURS DE CALCUL DE LA RÉSISTANCE DU BOIS D’OEUVRE IGNIFUGÉ FlamePRO^{MD} COMPARÉ AU BOIS D’OEUVRE NON IGNIFUGÉ, APPLICABLES À DES TEMPÉRATURES DE SERVICE ALLANT JUSQU’À 100 °F (38 °C)

FACTEURS DE CALCUL, RÉSISTANCE	Pin du Sud	Sapin de Douglas	Épinette-Pin -Sapin	Autres Essences
Résistance à la flexion	0,82	1,00	0,95	0,82
Module d’élasticité	0,87	1,00	0,94	0,87
Travail à la charge maximale	0,72	0,93	0,90	0,72
Résistance à la traction	0,99	1,00	0,98	0,98
Résistance à la compression maximale	0,96	0,96	1,00	0,96
Résistance au cisaillement maximale	0,95	1,00	0,99	0,95
Attaches/connecteurs	0,90	0,90	0,90	0,90

TABLEAU 2—FACTEURS DE CALCUL DE LA RÉSISTANCE POUR BOIS D’OEUVRE IGNIFUGÉ FlamePRO^{MD} COMPARÉ AU BOIS D’OEUVRE NON IGNIFUGÉ, APPLICABLES À DES TEMPÉRATURES DE SERVICE ALLANT JUSQU’À 150 °F (66 °C)^{1,2}

FACTEURS DE CALCUL, RÉSISTANCE	Pin du Sud			Sapin de Douglas			Épinette-Pin-Sapin			Autres Essences		
	Zone climatique			Zone climatique			Zone climatique			Zone climatique		
	1A	1B	2	1A	1B	2	1A	1B	2	1A	1B	2
Résistance à la flexion	0,82	0,82	0,82	0,88	0,93	0,96	0,81	0,87	0,93	0,81	0,82	0,82
Module d’élasticité	0,87	0,87	0,87	1,00	1,00	1,00	0,94	0,94	0,94	0,87	0,87	0,87
Travail à la charge maximale	0,69	0,70	0,71	0,92	0,93	0,93	0,69	0,77	0,87	0,69	0,70	0,71
Résistance à la traction	0,70	0,84	0,96	1,00	1,00	1,00	0,81	0,90	0,97	0,70	0,84	0,96
Résistance à la compression maximale	0,66	0,81	0,93	0,84	0,89	0,94	0,83	0,91	0,98	0,66	0,81	0,93
Résistance au cisaillement maximale	0,66	0,80	0,93	0,88	0,93	0,98	0,82	0,91	0,97	0,66	0,80	0,93
Attaches/connecteurs	0,66	0,81	0,90	0,84	0,89	0,90	0,83	0,90	0,90	0,66	0,81	0,90

¹ Définitions des zones climatiques :

Zone 1 – Valeur de calcul minimale de surcharge sur le toit, ou charge de neige au sol maximale ≤ 20 lb/pi² (960 Pa).

Zone 1A – Sud-ouest de l’Arizona, sud-est du Nevada (zone limitée par Las Vegas-Yuma-Phoenix-Tucson).

Zone 1B – Tous les autres secteurs des États-Unis qui entrent en considération.

Zone 2 – Charge de neige au sol maximale > 20 lb/pi² (960 Pa).

TABLEAU 3—CHARGES ET PORTÉES MAXIMALES POUR CONTREPLAQUÉ IGNIFUGÉ FlamePRO^{MD} À DES TEMPÉRATURES DE SERVICE DE > 100 °F (38 °C) JUSQU’À 170 °F (77 °C)^{1,2,3,4,5}

Épais. de panneau/ revêtement (Po)	Portée nominale, revêtement non ignifugé de toit/sous-plancher	Charge totale maximale (lb/pi²), revêtement de toit ignifugé FlamePRO ^{MD}				FlamePRO ^{MD} Mur ou Sous-plancher	
		Portée (po)	Zone climatique				Portée (po)
			1A	1B	2		
15/32, 1/2	32/16	24	31	47	68	16	
		24	48	74	107		20
19/32, 5/8	40/20	32	27	42	60	20	
		32	34	52	76	24	
7/8	48/24	48	15	23	34	24	
		32	43	66	95	24	
1	48/24	48	19	29	42	24	
		32	58	88	127	24	
1-1/8	48/24	48	26	39	57	24	
		32	73	111	161	24	
		48	32	49	71	24	

ESSENCES DISPONIBLES

Le bois d’œuvre ignifugé de marque FlamePRO est offert dans un vaste gamme d’essences résineuses, dont les suivantes :

- Pin du Sud
- Sapin de Douglas
- Pruche de l’Ouest
- Sapin concolore
- Pin de Murray
- Épinette blanche
- Épinette-pin-sapin
- Épinette rouge
- Sapin baumier
- Pin gris
- Épinette d’Engleman
- Épinette noire

Le contreplaqué ignifugé de marque FlamePRO est offert en pin du Sud et en sapin de Douglas.

CORROSIVITÉ

La corrosivité du bois traité avec ignifugeant de marque FlamePRO a été évaluée en conformité avec la norme AWPA E12 pour divers métaux. Les taux de corrosion de l’acier au carbone, de l’acier galvanisé, de l’aluminium, du laiton rouge et du cuivre ne sont pas augmentés considérablement par les produits chimiques retardateurs de flamme de la marque FlamePRO lorsque le bois traité est utilisé comme recommandé par le fabricant et dimensionné adéquatement selon les matériaux retenus.

Les attaches métalliques suivantes sont recommandées pour utilisation en contact avec le bois traité avec ignifugeant de marque FlamePRO : aluminium 2024-T3, acier SAE 1010, acier galvanisé/zingué par immersion à chaud, cuivre ou laiton rouge.

HYGROSCOPICITÉ

Les essais d’hygroscopicité réalisés par un laboratoire indépendant ont confirmé que comparé au bois non traité, le bois traité avec ignifugeant de marque FlamePRO n’absorbe pas d’humidité excessive en conditions d’essais suivant la norme ASTM D3201.

INSTALLATION

Les systèmes structuraux comprenant le bois d’œuvre ou le contreplaqué ignifugé de marque FlamePRO devraient être conçus et installés en conformité avec le code de la construction en vigueur en utilisant les facteurs d’ajustement de la conception appropriés pour le bois d’œuvre et les portées pour le contreplaqué des tableaux 1 et 2. Prévoir une ventilation en conformité avec les codes qui s’appliquent et qui sont en vigueur au moment de la construction.

L’emploi du bois traité avec ignifugeant de marque FlamePRO n’est pas autorisé dans les applications où le matériau pourrait être exposé à des précipitations, à un mouillage direct ou à des épisodes réguliers de condensation, et il ne devrait jamais être utilisé en contact avec le sol.

Si le bois doit être utilisé dans une application intérieure et devient mouillé pendant les travaux de construction, il faut le laisser sécher au préalable avant de le recouvrir ou de l’enclore.

APTITUDE AU FINISSAGE ET OUVRABILITÉ

En conditions normales de température et d’humidité, les peintures au latex et à l’huile, ainsi que les teintures à l’eau et à base de solvant peuvent être appliquées sur le bois traité avec ignifugeant de marque FlamePRO. Si l’on prévoit une exposition prolongée à des conditions d’humidité élevées, il est alors recommandé d’adopter des procédures spéciales de préparation des surfaces, dont l’emploi d’un apprêt de type approprié. Préalablement à l’application de tout produit de finition, la surface du bois doit être poncée légèrement, nettoyée et séchée. Pour obtenir les meilleurs résultats possibles, suivez toujours les directives du fabricant de l’enduit qui sont imprimées sur l’étiquette du produit.

Les coupes d’assemblage, coupes de bout et perçages de trous courants ne diminueront pas la résistance au feu du bois traité avec ignifugeant de marque FlamePRO, et aucun traitement sur le chantier n’est requis pour maintenir les indices de propagation de la flamme. Toutefois, le sciage en long ou l’usinage du bois d’œuvre ignifugé FlamePRO n’est pas autorisé, car ce sont là des opérations susceptibles d’altérer les caractéristiques de combustion de surface du produit. Pour ce qui est du contreplaqué ignifugé de marque FlamePRO, il peut être scié en long (refendu) au besoin.

IDENTIFICATION

Le bois d’œuvre et le contreplaqué traités selon la formulation d’ignifugation FlamePRO doivent être identifiés par la marque de qualité charpente provenant d’un organisme d’homologation approuvé. De plus, toutes les estampilles de traitement doivent indiquer ce qui suit : nom de l’organisme d’inspection Underwriters Laboratories (FR-S); Timber Products Inspection, Inc. (AC-66); Southern Pine Inspection Bureau (AA-680); identification de l’usine de production; information liée à l’étiquetage en conformité avec la section 2303.2.4 des versions 2018, 2015, 2012 et 2009 du code IBC, la section 2303.2.1 de la version 2006 du code IBC, ou la section R802.1.5.4 des versions 2018 et 2015 du code IRC ou la section R802.1.3.4 des versions 2012 et 2009 du code IRC, ou la section R802.1.3.1 de la version 2006 du code IRC, selon le cas; ainsi que le numéro du Rapport d’évaluation (ESR-4244).

MISES À L’ESSAI ET NORMES

UL 723 – Surface Burning Characteristics
ASTM E84 – Surface Burning Characteristics
ASTM 2768 – Extended 30-minute Test
ASTM E119 – Fire Tests of Building Construction
ASTM D3201 – Hygroscopic Properties
ASTM D5516 – Flexural Properties Plywood

ASTM D5664 – Flexural Properties Lumber
ASTM D6305 – Strength Design
ASTM D6841 – Treatment Adjustment Factors
AWPA E12 – Determining Corrosion of Metal
AWPA M4 – Care of Treated Wood
AWPA P50 – Standard for Fire Retardants
AWPA T1 – Treatment Standard

GARANTIE

Les produits de bois traités sous pression selon le procédé d’ignifugation FlamePRO sont appuyés par le programme de garantie limitée de 50 ans de Koppers Performance Chemicals Inc. (KPC). La Garantie limitée fournit une protection contre toute diminution des propriétés de résistance sous les valeurs telles que publiées dans le rapport ESR-4244, qui serait occasionnée par les produits chimiques du procédé d’ignifugation FlamePRO. Voir les détails dans le texte de la Garantie, disponible auprès de KPC, à l’adresse Koppers Performance Chemicals Inc., Attn: Consumer Affairs, 635 Hwy 74 S., Peachtree City, Georgia, ÉTATS-UNIS 30269, ou en visitant www.kopperspc.com.



FlamePRO[®] <small>FIRE RETARDANT TREATED WOOD</small>	LUMBER
Interior Type A High Temperature (HT) Fire Retardant Treated Wood ESR-4244 KDAT Species Year Treater Name • Location	FLAME SPREAD/SMOKE DEVELOPED: ASTM E84 30 MINUTE TEST: 25 or less SP18 Monitored (AA-680) STD-F1P-18

FlamePRO[®] <small>FIRE RETARDANT TREATED WOOD</small>	LUMBER
Interior Type A High Temperature (HT) Fire Retardant Treated Wood ESR-4244 KDAT Species Year Treater Name • Location	FLAME SPREAD/SMOKE DEVELOPED: ASTM E84 30 MINUTE TEST: 25 or less T5 Monitored (AA-680) STD-F1P-18

FlamePRO[®] <small>FIRE RETARDANT TREATED WOOD</small>	UL Classified FR-S LUMBER
Interior Type A High Temperature (HT) Fire Retardant Treated Wood ESR-4244 KDAT Species Year Treater Name • Location	FLAME SPREAD/SMOKE DEVELOPED: 30 MINUTE TEST: 25 or less STD-F1P-18